




Accueil du site > [Actualités](#)

## La vérité sur les emprunts dits "toxiques" à Argenteuil... ça pourrait changer ?!

Modifié le 8 septembre 2011

 Partager

La crise financière survenue depuis le second semestre 2008 et ses retombées quant au risque d'insolvabilité de la Grèce ne cessent de créer des remous dans les milieux financiers et font le jeu de la spéculation financière et boursière. Pour autant, beaucoup d'inexactitudes circulent dans la presse écrite et audiovisuelle depuis quelques jours quant à la situation financière de notre ville d'Argenteuil. J'ai même lu que le poids de la dette avait été multiplié par six et que notre ville se trouvait au bord de la faillite ! Loin des propos alarmistes qui participent à l'effolement des marchés financiers et à créer un buzz médiatique, qu'en est-il réellement à Argenteuil depuis 2008 et ces derniers jours avec l'envolée du franc suisse ?

Les Argenteuillais, ces contribuables qui ont déjà durement mis la main à la poche depuis 2008 méritent des explications en toute transparence quant au montant des frais financiers et aux risques auxquels notre ville peut être exposée.

Afin que chacun puisse être éclairé, je crois nécessaire de faire un bref rappel de la situation financière de notre ville depuis une vingtaine d'années :

**1- Argenteuil, une ville étranglée par la dette depuis le milieu des années 90... une dette qui s'aggrave encore aujourd'hui !** La dette d'Argenteuil ne date pas d'hier et les équipes municipales qui se suivent - toutes tendances politiques confondues - ont eu pour mission de la gérer "le mieux possible" en fonction des conditions économiques et financières du moment. Avec un stock de près de 1 milliard 300 millions de francs (à l'époque !) à notre arrivée en 2001, la ville d'Argenteuil était littéralement étranglée par des frais financiers importants et ce, alors même que les Argenteuillais venaient de subir quelques années plus tôt une hausse de 30 % de la fiscalité (en 1996) suivie chaque année d'une hausse supplémentaire de 5% !... **Il était nécessaire de dégager des marges de manoeuvre au sein d'une ville étouffée par la dette** et, rappelons-le, qui devait retrouver la confiance de ses partenaires financiers ! Durant les sept années de notre mandat, cette dette a légèrement diminué puis s'est stabilisée autour de 207 millions d'euros. **Difficile en effet de poursuivre les investissements, rattrapper un retard colossal en matière de voirie, d'équipements culturels, remettre à niveau les écoles maternelles et primaires sans augmenter les impôts tout en diminuant la dette !** => Ceux qui vous diront le contraire sont juste des menteurs !

**2- Des marges de manoeuvre obtenues grâce à une réduction REELLE et MASSIVE des frais financiers !** Sans doute ne l'avons-nous pas suffisamment dit à l'époque mais les intérêts payés aux banques ont largement diminué durant la période 2001-2007 nous permettant tout à la fois de réinvestir pour Argenteuil sans augmenter les impôts déjà très élevés des Argenteuillais.

Le graphique ci-dessous met en évidence le chemin parcouru un an avant la fin de notre mandat.

## LES INTERETS DE LA DETTE :

**Nouvelle diminution des frais financiers en 2006 : les frais engagés en 2005 permettent un GAIN plus important en 2006...**



VILLE D'ARGENTEUIL



La Chambre Régionale des Comptes confirme également cette diminution dans son récent rapport, expliquant que les « charges financières ont baissé de 44,4% de 2003 à 2008 alors que l'encours de la dette augmentait de 6,1% ». Ceci étant, ces résultats n'ont pu être obtenus que par une "auscultation quotidienne" des marchés financiers, des parités monétaires... une mise sous surveillance qui requiert une équipe dédiée au sein de la Direction Financière de la ville d'Argenteuil. Cette structure existait à notre départ le 21 mars 2008.

Durant la période où nous avons été en responsabilités, la gestion de la dette a permis au contribuable argenteuillais d'économiser REELLEMENT entre 15 et 20 millions d'euros !

J'ajoute que contrairement à ce qu'affirme Philippe DOUCET - en tentant par ce moyen de justifier ses augmentations d'impôt - les frais financiers de la ville d'Argenteuil ont continué d'être parmi les plus bas du marché (compte tenu du poids de la dette) en 2008, 2009... et 2010 ! Ainsi, durant l'année 2010, la ville d'Argenteuil n'a payé "que" 6,2 millions d'euros de frais financiers... on est loin des 10 millions et plus déboursés chaque à la fin des années 90 !

**3- Et puis, la crise financière est passée par là ! Quelles leçons, Philippe DOUCET et son équipe auraient-ils dû en tirer ?! Pourquoi la ville n'a-t-elle pas renégocié ses produits structurés au lendemain de la crise financière fin 2008 ?**

Qu'importe que nous soyons entrés dans la 4ème année du mandat, Philippe DOUCET continue de rejeter la responsabilité sur les autres égratignant au passage l'Etat, notre équipe municipale... et sans doute très bientôt le Conseil Général ! Pour autant, si la crise financière que nous avons connue au second semestre 2008 a surpris tout le monde, on peut difficilement en dire autant aujourd'hui alors que depuis des mois, les marchés financiers sont sous tension et s'apprécient au gré de la capacité financière de la Grèce à faire face à sa dette ! Alors que la plupart des emprunts structurés disposent d'une clause de remboursement anticipé, comment se fait-il que 3 ans après la crise financière de 2008 la ville n'ait toujours pas renégocié la totalité de ses emprunts ?!!! Philippe DOUCET doit aujourd'hui assumer ses responsabilités et les conséquences de ses choix ou plutôt de ses non-choix : on en gère pas une ville de 105 000 hab. comme Argenteuil en 2011 comme en 2007, c'est tout le sens de mon intervention hier, 6 septembre 2011, en direct sur FR3 Ile de France et que vous pouvez revoir en cliquant sur le lien suivant :



<http://www.youtube.com/watch?v=eNa5...>

Intéressant de constater - toujours en prenant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes - que le recours à des produits structurés a continué après notre départ mi-mars 2008 : A l'appui de sa démonstration, la CRC cite le cas d'un « emprunt de 15,5 M€ d'une durée de vingt ans, contracté fin avril 2008 auprès de Dexia ». Disposant d'un taux fixe de 2,7% les trois premières années, ce prêt verrait passer son taux à 15,9%... en 2029 !

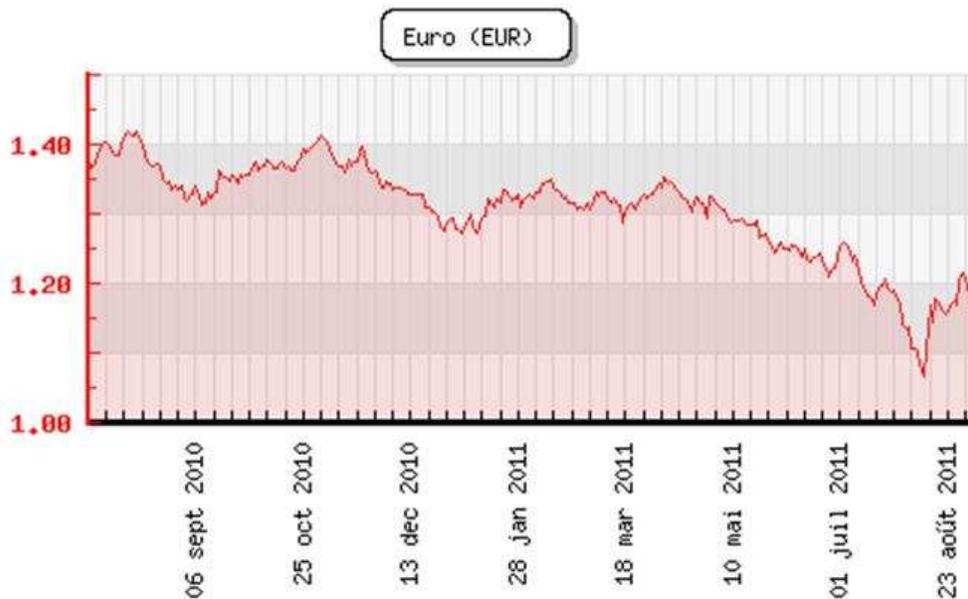
**4- Quels sont les risques REELS pour la commune d'Argenteuil... et le contribuable suite à l'envolée du franc suisse ?!**

Tout d'abord, il me semble important de rassurer les Argenteuillais quant au volume des emprunts concernés après les annonces alarmistes parues dans la presse écrite et audiovisuelle : NON LE POIDS DE LA DETTE D'ARGENTEUIL N'A PAS ETE MULTIPLIE PAR 6 EN L'ESPACE DE 10 JOURS !... et ce, pour plusieurs

raisons : 1- tout d'abord parce que sur les 220 millions d'euros de dette de la ville (auxquels on doit d'ajouter les 50 millions d'euros de l'Agglomération), moins de 20 % sont des produits structurés adossés à la parité euro-franc suisse !

2- ensuite, parce que le calcul des coûts d'emprunt alarmistes sont des calculs théoriques à l'instant "T" en fonction du cours du jour et supposent qu'aucune renégociation ne soit menée dans l'intervalle... Pour reprendre l'exemple du prêt Dexia cité plus haut, on peut arriver à un taux de 15,9 % si on ne renégocie pas d'ici 2029... Impensable et irresponsable !

3- enfin parce que la chute de l'euro ces derniers jours face au franc suisse a fait réagir les banques et notamment la Banque Nationale Suisse.



Dans un communiqué de presse en date du 6 septembre, la Banque Nationale Suisse a décidé de fixer un cours plancher de 1,20 franc pour un euro afin d'éviter une surévaluation trop importante de du franc suisse par rapport à la monnaie unique. Conscient que cette surévaluation actuelle "constitue une grave menace pour l'économie suisse et recèle le risque de développements déflationnistes. La Banque nationale suisse (BNS) vise par conséquent un affaiblissement substantiel et durable du franc. Dès ce jour, elle ne tolérera plus de cours inférieur à 1,20 franc pour un euro sur le marché des changes. La Banque nationale fera prévaloir ce cours plancher avec toute la détermination requise et est prête à acheter des devises en quantité illimitée."

D'ailleurs, la réaction des marchés ne s'est pas faite attendre puisque l'euro a regagné du terrain aujourd'hui à 1,2150 franc suisse retrouvant une parité comparable à celle de début Juillet.

5- Et maintenant on fait quoi ?

**Philippe DOUCET a choisi le style "incantatoire" - on y est habitués - et en appelle au Président de la République... il propose des "tables-rondes" où se réuniraient les élus, l'Etat, les Banques... Et après ? Il n'a échappé à personne que tout cela se situait dans le contexte des élections présidentielle et législative et qu'il faut occuper l'espace médiatique !** Mais que M. DOUCET se rassure, ce travail est actuellement mené au sein d'une commission d'enquête parlementaire décidée à l'unanimité de la Commission des Finances de l'Assemblée... le 8 juin dernier !

J'aurais préféré que M. DOUCET nous annonce qu'il avait entièrement restructuré la dette depuis le coup de semonce de 2008 et la crise financière qui a suivi ! ... tout comme nous l'avions fait en 2001 après les épisodes fâcheux de la SEMARG, du Centre Commercial Côté Seine, de l'EPAFAB...

**Mais NON ! Il semble - alors que nous sommes entrés dans la 4ème année du mandat - que la crise financière survenue en 2008 n'ait toujours pas servi de leçon ! Grave erreur...**

Pour l'heure, les Argenteuillais doivent rester vigilants quant à la politique d'endettement conduite par Philippe DOUCET et son équipe et comprendre que si l'évolution des taux d'intérêts représente un risque, le poids de la dette en constitue un également ! **A cet égard, la dette de l'Agglomération (env. 50 M€ à fin 2010) - multipliée par 2 - depuis notre départ en 2008 consitue une réelle source d'inquiétudes et ce, d'autant plus que le levier fiscal a déjà été très fortement sollicité en 2008, 2009 et 2010 !**

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à [contact@xavierpericat.fr](mailto:contact@xavierpericat.fr)